



Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique (MFBCDE)

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Titre : Termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de l'identification des besoins en équipements, matériels et en ressources humaines (compétences) nécessaire au fonctionnement du laboratoire

<i>Projet</i>	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale
<i>Composante D</i>	Amélioration des capacités de Régulation du secteur Minier et des Pratiques Minières
<i>Sous-composante D3</i>	Amélioration de la transparence des données minières
<i>Activité D301</i>	Soutien au système de traçabilité des minerais
<i>Sous-activité D30106</i>	Recrutement d'un consultant chargé de l'identification des besoins en équipements, matériels et en ressources humaines (compétences) nécessaire au fonctionnement du laboratoire
<i>Bénéficiaire</i>	MEM

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Faisant référence à la vision Burundi 2025 et au Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, Deuxième génération (CSLP II) ; le secteur minier devrait contribuer d'une manière significative à l'accroissement du PIB et à la diversification de l'économie nationale. Le CSLP II encourage également le développement des industries minières extractives pour rentabiliser le secteur.

Le laboratoire du MEM est la seule structure nationale d'analyse chimique et métallurgique chargée de soutenir les programmes d'exploration et d'exploitation minière. La plupart de ses équipements actuels datent d'une trentaine d'années. Ils sont donc vétustes et/ou non adaptés pour un laboratoire qui doit répondre aux besoins croissant du moment en matière du développement du secteur minier. En outre, le laboratoire ambitionne légitimement de devenir moderne, accrédité et certifié selon les standards internationaux.

Par ailleurs, les ressources humaines à tous les niveaux de formation, universitaires et techniciens, éprouvent des besoins en renforcement des connaissances professionnelles.

Afin de remplir ses missions, le laboratoire a donc un besoin urgent de renforcement des capacités matérielles et humaines de la seule structure nationale existante chargée de faire des analyses chimiques.

2. OBJECTIF

L'objectif primordial de la présente mission est de procéder à l'identification et de la priorisation des besoins du laboratoire en matière du renforcement des capacités matérielles et humaines afin d'en faire une structure moderne.

3. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la mission, les résultats attendus sont les suivants :

- Un document d'évaluation du laboratoire dans son état actuel et des besoins hiérarchisés en terme de priorités par rapport au renforcement des capacités matérielles/équipements et humaines est



disponible. Ce document devrait aussi montrer les étapes à franchir et les besoins pour atteindre l'objectif d'accréditation/certification;

- Un plan d'actions budgétisé pour le renforcement des capacités matérielles/équipements et humaines est disponible ;
- Les termes de références qui proposent le profil d'une assistance technique d'accompagnement sont élaborés.
- Les spécifications techniques des équipements /matériels nécessaires pour la modernisation du laboratoire afin qu'il soit accrédité et certifié selon les standards internationaux sont élaborés.

4. DESCRIPTION DES TACHES DU CONSULTANT

Sans être exhaustif, le consultant sera appelé à :

- Evaluer l'état des lieux du laboratoire de l'OBM ;
- Hiérarchiser les besoins en matière de renforcement des capacités matérielles/équipements et humaines ;
- Elaborer les spécifications techniques des équipements /matériels de modernisation du laboratoire pour qu'il soit accrédité et certifié selon les standards internationaux.
- Elaborer un plan d'actions budgétisé de renforcement des capacités matérielles/équipements et humaines ;
- Rédiger les termes de références du profil d'une assistance technique d'accompagnement du laboratoire dans son projet de devenir une structure accréditée ;
- Animer un atelier de validation du document du rapport provisoire ;
- Produire un rapport de fin de mission.

5. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera réalisée par un consultant individuel international disposant d'une expérience professionnelle dans un laboratoire accrédité et certifié. Le consultant doit également disposer d'une expérience dans les études et conseils en rapport avec la mise en place et l'organisation d'un laboratoire d'analyse chimique et des minerais accrédité et certifié.

Sans être exhaustif, le consultant devra également remplir les conditions ci-après :

- Avoir un niveau universitaire minimum de Master en Sciences chimiques ou équivalent ;
- Avoir travaillé dans des laboratoires d'analyses physico-chimiques, géochimiques et des essais métallurgiques ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un laboratoire accrédité ;
- Avoir réalisé au moins 3 missions de conseil, d'évaluation et/ou d'organisation des laboratoires d'analyses physico-chimiques, géochimiques et des essais métallurgiques.

6. DUREE DE LA CONSULTANCE

Le délai contractuel d'exécution des taches de la mission est de quinze (15) experts jours répartis sur un mois à compter de la date de la mise en vigueur du contrat.

7. SUPERVISION DE LA MISSION

Le consultant qui sera retenu travaillera sous la supervision d'une équipe ressource qui sera désignée par le MEM.



8. LIVRABLES

Le consultant produira un rapport préliminaire comprenant les documents ci-après :

- Un document d'évaluation du laboratoire dans son état actuel et des besoins hiérarchisés en termes de priorités par rapport au renforcement des capacités matérielles/équipements et humaines pour son accréditation/certification ;
- Un plan d'actions budgétisé pour le renforcement des capacités matérielles/équipements et humaines ;
- Les termes de références qui proposent le profil d'un consultant chargé d'accompagner le laboratoire jusqu'à son accréditation/certification.
- Les spécifications techniques des équipements /matériels permettant au laboratoire d'être accrédité et certifié selon les standards internationaux sont élaborés.

Le rapport préliminaire sera transmis par le consultant cinq (5) jour avant la fin de la mission. L'atelier de validation du rapport provisoire sera organisé le dernier jour de la mission. Le rapport définitif sera produit 10 jours après réception des observations du bénéficiaire.

Tous ces documents doivent être rédigés en français et remis en version électronique modifiable et en version physique au Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines via le PRCIEG.